



**Club
inclusif**

Un programme



Communiqué de presse

Vendredi 9 mai 2025

Club inclusif : la Ville accompagne ses clubs sportifs pour l'accueil de personnes handicapées

La Ville de Grenoble s'est engagé en 2024 dans le programme Club inclusif aux côtés du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF). Objectif ? Développer l'offre de pratique sportive à destination des personnes en situation de handicap sur notre territoire en proposant aux clubs de s'y sensibiliser.

Aujourd'hui, en France, plus de 12 millions de personnes sont en situation de handicap. La pratique des activités physiques et sportives est un droit pour tous, mais la réalité est que l'offre sportive adaptée aux personnes en situation de handicap est encore insuffisante en France. Seul 1,4% des clubs sportifs se disent en capacité d'accueillir des personnes en situation de handicap. En moyenne, une personne en situation de handicap doit parcourir 50 km pour pratiquer un sport de son choix dans un club.

Un programme novateur pour construire l'héritage des Jeux de Paris 2024

Club inclusif est un projet d'envergure qui s'inscrit pleinement dans l'Héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Il doit permettre aux clubs d'être formés, sensibilisés et accompagnés pour accueillir dans des conditions optimales des publics à besoins spécifiques.

Le 13 mai débutera le programme Club inclusif à la piscine des Dauphins, où plusieurs dirigeant-es et encadrant-es de clubs sportifs grenoblois volontaires participeront à des temps théoriques et pratiques dédiés à l'accueil de personnes en situation de handicap dans leurs structures respectives.

Chaque club bénéficiera ensuite d'un accompagnement individualisé de 6 mois, réalisé par les Comités départementaux handisport et du sport adapté de L'Isère, pour leur permettre la construction d'un projet d'accueil qui leur soit spécifique. Avec une personne sur deux en situation de handicap qui ne pratique jamais d'activité sportive, la Ville entend, avec le programme Club inclusif, apporter une réponse territoriale à ce constat.

La Direction de sports de Grenoble travaille à la mise en œuvre d'actions pour répondre au plan handicap développé depuis 2024. La Ville va financer à hauteur de 6000€ la formation club inclusif, proposée à l'ensemble des clubs grenoblois planifiés sur les équipements sportifs. A terme la formation club inclusifs sera à nouveau proposée aux clubs volontaires, souhaitant s'investir. Sur cette première formation proposées, 8 clubs Grenoblois seront présents :

FC Grenoble Rugby
Grenoble Gymnastique
GUC Athlétisme
GUC Volley

Grenoble Basket 38
Club d'escrime Grenoble Parmentier
Grenoble Karaté Academy
Association Grenobloise de Parkour